## LOUISA HANOUNE INTERPELLE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

# «Arrêtez ce massacre et protégez l'Algérie»

***L'offensive médiatico-politique entamée depuis jeudi dernier par la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, s'est poursuivie hier sur un ton plus radical. Devant un parterre des journalistes et en présence des membres du comité central de son parti, Louisa Hanoune a tiré à boulets rouges sur ceux «qui complotent contre l'Etat algérien».***

**Abder Bettache - Alger (Le Soir) -** Les propos tenus hier par la secrétaire générale du Parti des travailleurs constituent l'essentiel des résolutions ayant sanctionné les travaux du comité central de son parti. Bien évidemment, les sujets d'actualité ont dominé l'essentiel de son intervention, dont notamment «le processus de dilapidation du secteur public engagé au profit de l'oligarchie, le bras de fer engagé entre le ministre de l'Industrie avec le patron du groupe Cevital ou encore l'arrestation du général Benhadid».

En guise d'introduction à son point de presse, la conférencière a pointé du doigt le gouvernement «qui veut profiter de cette situation que traverse le pays pour faire profiter l'oligarchie». «Non, il y a des solutions et le voyant n'est pas au rouge. Le gouvernement dispose de solutions qui peuvent nous faire gagner au moins un milliard cinq cent millions de dollars par an», a-t-elle expliqué, en plaidant «pour l'annulation de certaines clauses de l'accord d'association avec l'Union européenne ou encore l'annulation du traité conclu dans le cadre de la Zone arabe de libre-échange (Zale)».

Louisa Hanoune revendique également la «récupération des 5 milliards de dollars prêtés au FMI et la généralisation du principe des licences des importations».

### «Pression de certaines ambassades»

Poussant plus loin son argumentaire, la secrétaire générale du PT a indiqué «qu'un complot a été mis en place pour maintenir la pression dans le seul but de faire profiter l'oligarchie». Elle cite le cas de l'ex-ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, «qui a mis en place le système de licences d'importation mais contesté par ceux qui veulent ruiner notre économie».

Louisa Hanoune a été jusqu'à dire que «des ambassades ont fait pression et des députés ont fait partie de ce complot». C'est dans cette optique qu'elle cite le bras de fer engagé entre le patron du groupe privé Cevital et le ministre de l'Industrie. Sur ce point précis, la secrétaire générale du Parti des travailleurs a choisi son camp. «On ne défend pas M. Rebrab. Mais on défend une logique et nous sommes conséquents avec nous-mêmes. Je tiens à vous rappeler que nous étions le seul parti politique à avoir exprimé son opposition au groupe Cevital, lorsque ce dernier a voulu racheter l'usine de Michelin de Oued S'mar. Nous avons plaidé le droit à la préemption. Mais aujourd'hui, la situation est tout autre. Les prédateurs sont ailleurs et le ministre de l'Industrie sait très bien que tous les marchés juteux ont été décrochés par des personnes proches des cercles du pouvoir. On sait qui fait dans les pratiques maffieuses, qu'on tolère et sur lesquels on ferme les yeux. M. Bouchouareb est au courant de tout ce qui se passe comme actions irrégulières mais il n'a point bougé. Le Parti des travailleurs n'a de problème avec personne encore mois avec le ministre de l'Industrie», a-telle martelé.

### Dissolution du service de renseignement économique : «une grave erreur»

Le Parti des travailleurs considère que la question économique est étroitement liée aux manœuvres politiques que connaît le pays. C'est sur la base de ces analyses socio-économiques du pays que les membres du CC du PT arrivent à décoder les multiples manœuvres politiques. A ce titre, Louisa Hanoune s'est interrogée sur les dessous de «la dissolution du service de renseignement économique et de la lutte contre la corruption relevant du Département du renseignement et de la sécurité (DRS)». «Dans ce cas, il faut réhabiliter l'ex-ministre de l'Energie, Chakib Khelil», a-t-elle déclaré, en citant par ailleurs la «gravité de la situation qui prévaut dans certains secteurs d'activités économiques à l'image de ce qui se passe au sein de l'Office national des œuvres universitaires, à ArcelorMittal d'El-Hadjar, au sud du pays à travers la dilapidation de l'or par des bandes maffieuses». Poursuivant son analyse de la situation actuelle du pays, la secrétaire générale du PT s'est demandé «s'il n'y a pas une opération de purge au sein de notre armée nationale». «Nous avons peur que notre armée nationale soit impliquée dans une situation qui est difficile et qui n'est pas la sienne», a-t-elle indiqué, tout en rappelant les circonstances de l'arrestation du général Benhadid et de son fils.

A ce propos, elle lance un appel au président de la République «pour arrêter ce massacre», tout en se demandant «s'il est au courant de ce qui se passe et s'il n'y a pas un complot contre le Président Bouteflika pour le décréditer et le faire sortir par la petite porte». «Si le président de la République cautionne tous ces dérapages, dans ce cas le PT va combattre cette situation. Arrêtez ce massacre et protégez l'Algérie. Nous avons besoin d'un Etat fort, car un Etat faible ne profite qu'à l'oligarchie».

**A. B.**

## AMMAR SAÂDANI AUX MOUHAFEDHS DU FLN :

# «C'est Bouteflika qui a été derrière le succès du 10e congrès»

***C'est par un discours «soft» et inhabituellement lisse que le secrétaire général du Front de libération nationale Ammar Saâdani a entamé sa rentrée politique officielle, hier, à l'hôtel El-Aurassi à Alger où il réunissait les mouhafedhs du parti en prélude à la réunion du comité central d'aujourd'hui, dimanche. A l'évidence, les grandes annonces et les déclarations fracassantes sont sciemment réservées au conclave de ce dimanche.***

**Kamel Amarni - Alger (Le Soir) -** Très attendu après une étrange disparition des radars qui aura duré quatre mois, à savoir depuis sa dernière conférence de presse de début juin dernier à l'issue du 10e congrès, le SG du FLN reprend le cours des événements, serein et comme si de rien n'était, exactement de là où il les avait laissés, en juin : «Je tiens à saisir cette occasion pour renouveler, encore une fois, nos plus chaleureux remerciements à son excellence le Président Bouteflika, président du parti, pour son auguste assistance et aide ayant permis le plein succès de notre 10e congrès.» Voilà, tout est dit en cette simple phrase.

Effectivement, le dernier congrès du FLN avait été, entièrement, en amont comme en aval, l'œuvre de Bouteflika et de son proche entourage. Complètement verrouillé, ce congrès fera du parti, une sorte d'institution officielle qui n'est là que pour donner une réplique sur le terrain de tout ce qu'entreprend, à l'avenir, le cercle présidentiel.

Rien d'autre n'est toléré, au sein du vieux parti, en dehors de cette feuille de route tracée ailleurs, pour Ammar Saâdani. Bouteflika, qui s'est imposé comme président effectif du parti depuis le congrès de 2005, sous Belkhadem, et aura fini par accentuer sa mainmise, de manière ouverte depuis le 10e congrès, ne permet désormais aucun écart de certaines lignes rouges. C'est ce qui explique la disparition et le silence de Saâdani durant quatre mois ! C'est également sur instruction de Bouteflika que le secrétaire général avait renoncé au mode de désignation dans les structures de l'Assemblée sous la bannière du parti. «Nous devons nous préparer à affronter des échéances importantes, à commencer par le prochain rendez vous des sénatoriales. En politique, il n'y a jamais de place pour le facteur chance. Il nous faut travailler pour réussir cette échéance et consolider, par là même, notre position de première force politique.»

Naturellement, le secrétaire général du FLN insistera sur le rôle du parti qui est de «soutenir le programme de son excellence le président de la République». C'est d'ailleurs dans ce sillage que s'inscrit son initiative, «le front national pour le soutien du programme du Président que nous allons débattre demain (ce dimanche, ndlr) au comité central». Ce «front», que Saâdani avait précédemment défini comme ouvert aussi bien aux partis politiques qu'aux organisations de masse et au mouvement associatif, ne se veut, en réalité, qu'un instrument pour affirmer la position dominante du parti en même temps qu'une manière de torpiller l'initiative que voulait lancer Ahmed Ouyahia à travers le RND.

«La réunion du comité central de notre parti interviendra, comme vous le savez, dans une conjoncture nationale particulière et qui, vous en conviendrez, conforte bien nos prévisions et notre vision quant à la situation (…) Nous en appelons à l'ensemble de nos militants de se mobiliser pour soutenir le programme du Président et en prévision d'importantes échéances pour le pays comme la révision de la Constitution.»

Par ailleurs, et au plan strictement organique, il sera procédé, au cours de cette session du comité central, à l'installation des cinq commissions nationales permanentes du parti ainsi que, surtout, à l'approbation de la composante du nouveau bureau politique que proposera le secrétaire général.

Selon une source sûre, ce bureau, qui sera composé de 19 membres, ne verra aucun ministre y faire son entrée. De même, à peine la moitié des membres de l'ancien bureau seront reconduits. On parle de Ahmed Boumehdi, Abdelkader Zehali, Sadek Bouguettaia, Mohamed Allioui, Mohamed Bendaida, entre autres.

**K. A.**

## AFFAIRE DU GÉNÉRAL BENHADID

# La défense exige sa libération

***La défense du général Benhadid arrêté mercredi soir en compagnie de son fils par des éléments de la Gendarmerie nationale fera appel ce dimanche en faveur de son client afin d'exiger sa libération.***

**Abla Cherif - Alger (Le Soir) -** La procédure qui entre dans les voies normales de la procédure judiciaire est cependant rendue plus que nécessaire, affirme son avocat Me Mecheri, au vu de l'état de santé du général et de son âge.

Ainsi, les lois en vigueur dans notre pays stipulent clairement qu'une personne ayant dépassé les 65 ans ne peut être détenue, emprisonnée, mais doit être placée en liberté sous conditions en cas de délits majeurs ou grave entrave à la loi. Or, dans le cas de figure présent, «mon client a dépassé les 70 ans et souffre de plusieurs maux, il est vraiment très fatigué et malade. Je reste marqué par son état le jour de sa présentation devant le juge, mercredi soir à 23h30. Il souffrait pour gravir les quatre étages qui mènent au bureau où a eu lieu son audition».

Me Mecheri indique par ailleurs que l'appel qui sera introduit aujourd'hui consiste donc à demander l'annulation du mandat de dépôt. La chambre d'accusation à laquelle il incombe d'étudier cette requête peut décider de le mettre sous liberté conditionnelle, ou maintenir la détention.

Notre interlocuteur tient par ailleurs à signaler que les chefs d'accusation qui pèsent contre son client relèvent du délit et ne sont en aucun cas considérés comme un crime. Depuis son incarcération à la maison d'arrêt d'El-Harrach, le général Benhadid n'a pas reçu la visite de son avocat, apprend-on par ailleurs, car ce dernier n'est pas encore en possession du permis de communiquer qui devrait lui être délivré en ce début de semaine.

Me Mecheri affirme par contre avoir rendu visite hier au fils Benhadid également incarcéré à la prison d'El-Harrach. Celui-ci avait été arrêté par des éléments des forces de l'ordre car il avait tenté de s'emparer de l'arme de son père pour le défendre au moment où il s'est retrouvé encerclé par une escouade de gendarmes qui l'informaient de son arrestation. En fait, le jeune homme âgé d'à peine une vingtaine d'années s'est emporté et sans trop mesurer son acte a ouvert la malle du véhicule et saisi l'arme en voyant la gendarmerie s'emparer de son père qui revenait d'une visite médicale censée apporter un traitement qui devrait soulager sa maladie. «Je l'ai vu ce matin, témoigne donc Me Mecheri, c'est un jeune homme courageux et très conscient. Vraiment, le fils d'un lion est un lion. Il m'a posé un tas de questions au sujet de son père, son sort l'inquiète et l'intéresse bien plus que le sien.»

La chambre d'accusation à laquelle sera transmise la demande de libération du général Benhadid consentira-t-elle à sa mise en liberté sous conditions ? «Nous sommes en Algérie, tout est donc possible, la mise en liberté conditionnelle, la relaxe ou le maintien», commente enfin Me Mecheri.

Le général Benhadid, doit-on le rappeler, est sous le coup d'une plainte émanant du ministère de la Défense. Il devra répondre à deux chefs d'inculpation : «Tentative d'atteinte au prestige de l'ANP et détention illégale d'arme à feu». Son arrestation qui a eu lieu de manière musclée, décriée par la défense, est intervenue suite à une série d'entretiens extrêmement critiques notamment envers le frère du président de la République, M. Saïd Bouteflika.

**A. C.**